



RÈGLEMENT SBSF

Umpire

En vigueur dès le 11 avril 2025

Table des matières

I. Introduction	3
A. Règlements en vigueur	3
II. Obligation des clubs	3
A. Liques Elite Baseball & Softball	4
B. Liques Fun et Juniors Baseball & Softball	4
III. Compléments généraux	4
A. Règle 8.01 Arbitres	4
B. Remplacement d'arbitres manquants	5
1. Arbitres des matches de championnat	5
2. Arbitre non licencié	5
C. Annonce de résultats et d'événements spécifiques	5
1. Résultats	5
2. Annonce des résultats	5
3. Formulaire Pitch-Count	5
4. Scoringsheets et Lineups	5
5. Incidents exceptionnels	5
6. Ejection (Renvoi du terrain)	5
7. Protêt sur le terrain de jeu	6
8. Annonce du résultat en cas de défaillance du système	6
D. Attribution & retrait de licences d'arbitre	6
1. Renouvellement annuel de la licence	6
2. Renouvellement d'une ancienne licence	6
3. Licence pour Import Player	6
4. Parcours de formation	6
5. Cours d'arbitres	6
6. Arbitres avec licence Softball	7
7. Types de licences d'arbitre	7
8. Retrait de la licence d'arbitres	7
E. Disponibilité de l'équipe d'arbitres lors de matches de championnat	7
1. Disponibles dans les 4 jours	7
F. Dédommagement des arbitres	7
G. Uniforme d'arbitre	8
H. Directives de tolérance zéro pour le tabac et l'alcool	8

Règlement Umpire

I. Introduction

Le règlement de la SBSF apporte un complément aux règlements en vigueur, en raison de certaines conditions particulières du jeu en Suisse. Dans certains cas, les règles difficiles à interpréter sont présentées de manière plus claire et plus compréhensible.

A. Règlements en vigueur

Les règlements baseball suivants sont en vigueur :

- Official Baseball Rules (dernière version anglaise, reconnue par la WBSC Europe)
- Offizielle Baseball Regeln (dernière version allemande, DBV)
- Règlements officiels de Baseball (dernière version française)
- WBSC Europe Competition Regulations (dernière version anglaise)

Remarques :

En cas de différences dans le texte, le manuel de règlements reconnu par la WBSC EUROPE s'applique (en anglais, renouvelé annuellement)

1. Toutes les règles qui ne sont pas mentionnées dans les chapitres suivants sont valables dans leur champ d'application.
2. Le mot anglais "shall" signifie une disposition obligatoire dans les règlements et documents semblables. Il est donc traduit par "doit" ou "être obligé".
3. Toute violation des règlements de l'OBR, WBSC Europe et de la SBSF sera sanctionnée selon le catalogue des amendes.
4. Par souci de simplicité, seule la forme masculine est utilisée ci-après, les règlements s'appliquent toutefois à tous les sexes.

Les règlements softball suivants sont en vigueur :

- WBSC Official Rules of Softball (en anglais)
- Offizielle Softball-Regeln (Fastpitch) DBV (en allemand)
- Règlements officiels de Softball (dernière version en français)

Remarques :

En cas de différences dans le texte, le manuel WBSC Official Rules of Softball (en anglais) s'applique. Toutes les règles qui ne sont pas mentionnées dans le règlement SBSF Softball Fastpitch sont valables dans leur champ d'application.

II. Obligation des clubs

Chaque club qui participe à un championnat officiel de la SBSF doit fournir au minimum un team d'Umpire complet pour chaque équipe selon les exigences de la ligue concernée.

Un Umpire ne peut figurer que sur l'inscription d'une seule équipe.

Le dédommagement des Umpire est traité par le règlement des frais.

A. Ligues Elite Baseball & Softball

Baseball LNA/LNB, SWISS CUP, 1ère ligue, softball LNA/ LNB, Playoffs ligues juniors = au moins 2 arbitres licenciés

Pour chaque match de championnat, le club qui est mentionné sous la rubrique „Umpire“ du calendrier des matches doit fournir au minimum deux (2) Umpires licenciés pour la ligue correspondante.

Si un Umpire indépendant de la SBSF est prévu pour le match concerné, le club mentionné sous cette rubrique ne doit fournir qu'un (1) seul Umpire.

Les matches de finale sont, si possible, dirigés par des Umpire indépendants. Les frais sont réglés conformément au règlement des frais.

Si un club ne fournit pas le nombre d'Umpire requis, des sanctions et amendes seront infligées selon le règlement d'amendes.

B. Ligues Fun et Juniors Baseball & Softball

Baseball 2ème ligue, ligues juniors (sauf les playoffs)= au moins 1 Umpire licencié

Pour chaque match de championnat, le club qui est mentionné sous la rubrique „ Umpire “ du calendrier des matches doit fournir au minimum un (1) Umpire licencié pour la ligue correspondante.

Les matches de finale sont, si possible, dirigés par des Umpire indépendants. Les frais sont réglés conformément au règlement des frais.

Si un club ne fournit aucun Umpire pour un match de 2ème ligue ou un match juniors, des sanctions et amendes seront infligées selon le règlement d'amendes.

Toutefois, si l'équipe peut fournir un Umpire non licencié (Plate) en remplacement, et que celui-ci est accepté par les deux équipes, seule la sanction et l'amende pour un (1) Umpire manquant est infligée.

III. Compléments généraux

A. Règle 8.01 Umpire

En complément des règles dans le manuel des Official Baseball Rules (OBR) 8.1 a) - e), l' Umpire a les devoirs suivants :

(f) Avant le début du match, il doit vérifier que seuls les joueurs correctement inscrits selon la liste des joueurs BSM de l'équipe correspondante sont engagés (contrôle des licences).

(g) Toute faute doit être communiquée à la CT Baseball ou à la CT Softball.

(h) Ejection et des cas particuliers doivent être signalés à la CT Baseball ou à la CT Softball par courrier. Le formulaire pour le rapport est disponible sur le site web SBSF.

(i) Les protêts de terrain doivent être signalés à la CT Baseball ou à la CT Softball par e-mail. Le formulaire pour le rapport est disponible sur le site web SBSF.

B. Remplacement d'Umpire manquants

1. Umpire des matches de championnat

Si les Umpire affectés au match ne peuvent pas diriger un match pour cause de force majeure, un Umpire licencié présent peut prendre en charge la direction du match. Les deux équipes doivent accepter cet Umpire, sauf s'il appartient à l'un des clubs concernés. Dans ce dernier cas, l'Umpire ne peut diriger le match qu'avec l'accord des deux équipes. Un Umpire possède une licence valide s'il figure sur la liste online de la commission des Umpire. Un match dirigé par un ou plusieurs Umpire non licenciés sera pénalisé comme s'il n'y avait pas d'Umpire. En l'absence d'un ou de plusieurs Umpire, les deux équipes ont le droit de ne pas accepter le match comme un match de championnat. Cela doit être décidé dès le début du match et communiqué à la CT Baseball ou à la CT Softball.

2. Umpire non licencié

Un Umpire officiel peut désigner des Umpire – même sans licence - des deux équipes, ou dans le public. Dans ce cas, il assume seul la pleine responsabilité. Les Umpire désignés pour diriger le match ne sont plus autorisés à jouer pendant ce match.

C. Annonce de résultats et d'incidents exceptionnels ainsi que le transfert de formulaires

1. Résultats

Les Umpire et les Scorer doivent vérifier mutuellement les Runs obtenus après chaque Inning . En cas de différence dans le résultat final, c'est toujours l'Umpire qui fait foi.

2. Le Hometeam annonce le résultat

Le résultat doit être annoncé par l'équipe d'accueil dans le BSM. L'équipe responsable est définie dans le BSM.

3. Annonce de délais en cas d'incidents spéciaux.

Les protêts, éjections, **arrêts de matchs (météo, nombre insuffisant de joueurs) et** autres incidents particuliers des Day-Games doivent être annoncés le jour du match au plus tard à 20h00, les Night-Games 1 heure après la fin du match à la CT Baseball ou à la CT Softball par l'arbitre, **via e-mail à TK@swiss-baseball.ch.**

4. Pitch Count Formular

Si des joueurs U25 ans ont été engagés comme Pitcher, le Pitch Count Formular officiel doit être rempli. Ce formulaire doit être téléchargé dans le BSM par le Hometeam. Si le match a été géré et terminé avec "live easy scoring **avec pitchcount**", aucune annonce n'est plus nécessaire.

5. Scoringsheets et Lineups

Si le match n'a pas été scoré avec "live easy scoring", les Scoringsheets et Lineups des Day-Games doivent être annoncés par le Hometeam le jour du match au plus tard à 20.00 heures, pour les Night-Games 1 heure après la fin du match (BSM).

Important : Les Lineups doivent contenir les noms et les numéros de licence, y compris les licences Z..

6. Incidents exceptionnels

Après le match (voir OBR 8.01), l'Umpire informe la commission technique et la commission des arbitres de tous les incidents exceptionnels (par exemple, Benchclearing, harcèlement de la part des spectateurs, menaces et autres, aussi contre un Umpire ou un autre fonctionnaire SBSF avant et après un match) qui nécessitent un commentaire. Personnes concernées : Joueur ou coach, nom, prénom, numéro de licence ; fonction de l'Umpire ;

7. Ejection (Renvoi du terrain)

L'éjection doit être annoncée à la fin du match par l'Umpire à la CT Baseball et à la CT Softball. Les raisons de l'expulsion du terrain doivent y figurer. Le rapport doit contenir les éléments suivants : Les personnes concernées : Joueur ou coach, nom, prénom, numéro de licence ; nom et fonction de l'Umpire ; Inning, combien de Outs, qui était At Bat ; motif de l'Ejection (énumérer ou décrire tous les actes et paroles échangées), éventuellement joindre un dessin. Le formulaire pour le rapport est disponible sur le site web SBSF.

8. Protêt sur le terrain de jeu

Un protêt doit être formulé par écrit. La date, le nom, le prénom, la fonction et la signature du requérant sont obligatoires. Le protêt peut être écrit au dos du Lineup. L'Umpire doit envoyer la lettre de protêt avec tous les documents originaux requis, comme le Lineup, le Scoresheet, à la CT Baseball ou à la CT Softball après la fin du match. Sur la feuille de Scoring ou, en cas de Live Scoring, dans l'Easy Score, l'heure du protêt doit être enregistrée. Le formulaire pour le rapport est disponible sur le site web SBSF.

9. Annonce du résultat en cas de défaillance du système

En cas de défaillance du système BSM, les formulaires ainsi que les incidents exceptionnels doivent être annoncés à la commission des arbitres le jour du match jusqu'à 20.00 heures, pour les Night Games 1 heure après la fin du match.

D. Attribution & retrait de licences d'Umpire

1. Renouvellement annuel de la licence

Les Umpire qui ont eu une licence à ce jour verront leur licence renouvelée automatiquement.

2. Renouvellement d'une ancienne licence

Les anciens Umpire qui ont déjà eu une licence auparavant peuvent faire la demande de la récupérer. Nous vous recommandons de suivre un cours de perfectionnement.

3. Licence pour Import Player

Pour des Import Player, une licence doit être demandée par le club. La licence de type A est confirmée ou retirée sur la base de deux matches d'observation (de préférence en LNA) par des Scouts ou dans une équipe d'Umpire avec un Umpire indépendant.

4. Parcours de formation

Pour obtenir une licence d'Umpire, le candidat doit suivre un cours de règlement de la SBSF, passer un examen de règlement et ensuite participer à la formation pratique. La commission des arbitres peut, sur demande, dispenser des candidats de l'obligation de passer l'examen et ces derniers peuvent être convoqués à un match d'observation.

La participation à des cours de perfectionnement est facultative, mais devient obligatoire en cas d'évaluation insuffisante.

Cours Upgrade :

- Les Umpire titulaires d'une licence de type C ne peuvent suivre le cours Upgrade vers la licence de type B qu'après l'âge de 15 ans.

- Les Umpire titulaires d'une licence de type B ne peuvent suivre le cours Upgrade vers la licence de type A qu'après avoir mené au moins vingt (20) matches en tant qu'Umpire.

Pour obtenir la licence de type A, l'Umpire doit obtenir un résultat moyen d'au moins 80 % au cours Upgrade et ne peut être en-dessous des 60% dans une évaluation individuelle.

5. Cours d'Umpire

La SBSF organise exclusivement un cours de règlements avec examen et un cours pratique, le cours d'Umpire et l'examen étant assurés par un instructeur selon les instructions de la SBSF. Les clubs peuvent organiser leurs propres cours pour soutenir/préparer les cours de la SBSF. La participation à un examen n'est possible qu'après que le cours ait été fréquenté en conséquence. Pour s'inscrire au cours pratique, il faut avoir réussi l'examen du cours de règlements. La commission des arbitres détermine la durée et éventuellement les conditions de validité de ces examens. La commission des arbitres détermine également qui recevra la licence d'Umpire sans examen sur la base de la partie pratique.

La commission des arbitres est libre de déterminer un niveau de qualification pour les Umpire (par exemple LNA, LNB, 1ère ligue, juniors, etc.) et de délivrer les licences correspondantes

.

6. Umpire avec licence Softball

Les Umpire qui sont titulaires d'une licence d'Umpire de softball valide peuvent également être engagés comme Umpire lors des matches des championnats Juveniles ou Cadets.

7. Types de licences d'Umpire

Une licence de type C autorise des engagements jusqu'au niveau U18

Une licence de type B autorise des engagements jusqu'au niveau LNB

Une licence de type A BB autorise des engagements aux matches de baseball jusqu'au niveau LNA

Une licence de type A SB autorise des engagements aux matches de softball jusqu'au niveau LNA et de baseball jusqu'au niveau U15.

8. Retrait de la licence d'Umpire

La commission des arbitres peut, dans des cas justifiés, obliger l'Umpire à suivre un cours de perfectionnement en cas d'arbitrage insuffisant dans sa fonction d'Umpire.

Une fiche d'évaluation ne peut être remplie et transmise à la commission des arbitres par un chef d'équipe qu'en cas d'erreurs grossières et/ou de violations des règles par l'Umpire.

Le responsable de la commission des arbitres peut retirer en tout temps une licence d'Umpire en cas de mauvais arbitrage dans la fonction d'Umpire ou pour comportement et présentation incorrect.

E. Disponibilité de l'équipe d'Umpire s lors de matches de championnat

1. Disponibles dans les 4 jours

Tout club doit s'attendre à mettre à disposition une équipe d'Umpire dans un délai de quatre (4) jours jusqu'à la fin du championnat.

F. Dédommagement des Umpire

En LNA :

Le dédommagement des umpires sont versées directement par le pool des umpires, conformément au règlement sur les taxes. Les umpires doivent demander l'indemnisation à l'aide du formulaire de décompte des frais auprès de la SBSF jusqu'au 31 octobre au plus tard.

En LNB, SWISS CUP et 1ère ligue :

Les arbitres sont indemnisés à parts égales par l'équipe recevante et l'équipe visiteuse avant le match, conformément au règlement relatif aux taxes.

Pour les matches jeunesse Playoff :

Les arbitres sont indemnisés à parts égales par l'équipe recevante et l'équipe visiteuse avant le match, conformément au règlement relatif aux taxes.

G. Uniforme des Umpire

Tous les Umpire qui dirigent un match officiel de la SBSF doivent être vêtu(e)s de la manière suivante :

- Polo-shirt d'Umpire bleu clair ou bleu foncé avec l'emblème officiel d'Umpire sur la poitrine, côté gauche. La couleur doit être uniforme dans l'équipe des Umpire.
- Pantalon long, gris (baseball) – pantalon bleu foncé (softball)
- Pour les Umpire de Softball, le code vestimentaire est celui des WBSC Appendix 5 : Umpire
- Casquette d'Umpire officielle avec l'emblème de la SBSF, ou une casquette **neutre** noire ou bleu foncée.
- Masque, plastron et jambières sont obligatoires pour le Plate Umpire. Le plastron et les jambières doivent être portés sous les habits.
- Des chaussures solides, noires (sur le terrain), des chaussures de sécurité, des Plateshoes avec protection des orteils (sur la Home Plate) sont obligatoires.
- En cas de pluie et par temps froid, un blouson neutre noir ou bleu foncé peut être porté

Remarque : Neutre signifie : pas de logo d'un club, et uniquement des logos de marques discrets

H. Directives de tolérance zéro pour le tabac et l'alcool

Lors de matches de championnat de la SBSF, la consommation/l'utilisation de produits du tabac, de drogues ou de l'alcool de tout genre est interdite aux participants sur et à proximité du terrain de jeu.

Le port visible de produits de tabac dans l'uniforme des joueurs ne sera pas toléré et peut entraîner une Ejection après avertissement.

Sont considérés comme participants les coaches, joueurs, Umpire, représentants de la fédération, ainsi que toute personne directement impliquée dans le match (p.ex. Scorer au Dugout, etc.).

Sur et à proximité du terrain de jeu inclut : le terrain de jeu, Benches, Dugouts.

En contrevenant contre ces directives, la personne concernée peut être sanctionnée d'une Ejection conformément au règlement disciplinaire Point II ou frappée d'une amende selon le règlement des amendes.

La consommation/l'utilisation de produits du tabac, de drogues et de l'alcool en tenue de joueur n'est pas souhaitée et doit être interdite par les responsables des équipes